

NOTE AUX PARENTS

Avril 2017						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai 2017						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

ÉVÉNEMENTS :

10 au 13 avril 2017	Opération déménagement
18 au 28 avril 2017	Quinzaine du français
21 avril 2017	Salon du livre
25 avril 2017	Séance du conseil d'établissement (19 h)
26 avril 2017	Journée pédagogique « conditionnelle » annulée (reprise de la journée tempête du 15 mars 2017)
12 mai 2017	Journée pédagogique

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour,

Plusieurs activités fort intéressantes ont eu lieu dernièrement et d'autres sont à venir. Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'école pour en voir un aperçu au <http://delarive.csdgs.qc.ca>. Vous y trouverez entre autres les résultats de notre campagne de financement au profit du parc-école, qui a été un vif succès!

Votre belle participation a permis à l'école d'amasser la somme de 2 763.50 \$.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation ainsi que vos nombreux dons!



SÉCURITÉ AU DÉBARCADÈRE

Nous avons remarqué que certains automobilistes ne respectent pas la signalisation lorsque les signaux d'arrêt des autobus sont en fonction. Il est de notre responsabilité à tous d'être très prudents au débarcadère, et ce, pour la sécurité de tous nos élèves.

Aucune voiture ne devrait circuler lorsque les panneaux des autobus sont en fonction. Il est possible de contourner le débarcadère par la rue Dupont ou d'emprunter la rue Church et se rendre



déposer ses enfants sans devoir passer le long du débarcadère. Nous vous remercions de votre collaboration.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES « CONDITIONNELLES » ANNULÉES

En raison de la tempête du 24 janvier dernier, la journée pédagogique conditionnelle du 2 juin devient une journée de classe. Nous serons un jour 3.

En raison de la tempête du 15 mars dernier, la journée pédagogique conditionnelle du 26 avril devient une journée de classe. Nous serons un jour 4.

HABILLEMENT

Le printemps s'en vient, nous espérons... Même si la température s'adoucit, nous vous rappelons qu'il est important de vérifier que votre enfant soit bien habillé le matin avant de quitter. Plusieurs élèves arrivent à l'école sans manteau...



QUINZAINE DU FRANÇAIS

Comme à chaque année, nous organisons 9 jours d'activités en lien avec le français. L'équipe a organisé « deux semaines dans la bonne humeur ». Il y aura des questions du jour, des chansons, une rencontre avec une journaliste, une activité avec la bibliothécaire sur les livres d'enquête et plusieurs autres activités.

SALON DU LIVRE

Le salon du livre aura lieu le 21 avril prochain. Les élèves auront l'occasion de visiter les kiosques pendant la journée. Veuillez noter qu'aucun achat ne pourra être fait par les élèves pendant la journée et qu'aucun parent ne sera admis le jour. **Les parents sont invités de 15 h 30 à 18 h.** Vous devrez entrer par la porte près du gymnase.



Bienvenue à tous.

TOURNOI D'ÉCHECS

Le tournoi d'échecs annuel de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a eu lieu le 31 mars dernier. Six élèves représentaient l'école de la Rive, soit Charles-Alexandre Dallaire, David Hodos, Guillaume Lacasse, Annabelle Leroux, Raphaël Rondeau et Éli Trinque.



Félicitations!

NOUVELLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de la rencontre tenue le 21 mars dernier, les membres sont informés :

- Des inscriptions 2017-2018.
- Du résultat du premier souper-bénéfice du 29 mars.
- Des changements apportés à l'acte d'établissement à compter du mois de septembre 2017.

Les membres ont approuvé :

- La visite des écoles secondaires le 25 mai prochain pour les élèves de 6^e année.
- Les changements à la grille-matières pour l'année scolaire 2017-2018.
- Le choix de la compagnie « Studio La Pomme Verte » pour la séance de photos scolaires 2017-2018.

La prochaine rencontre est prévue le 25 avril prochain, à 19 h, au salon du personnel de l'école de la Rive.

Nous vous rappelons que les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement sont disponibles sur notre site Internet.

Pour faire part d'un commentaire ou d'une suggestion aux membres parents du conseil d'établissement, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse : parentsdelarive@gmail.com.

ÉTOILES DU MOIS

À tous les mois, nous remettons des diplômes aux élèves. Ces diplômes sont remis en lien avec les efforts fournis. Les élèves méritants du mois sont :



LES ÉTOILES DU MOIS DE MARS



001	Stella Pelletier	202	Nathan Tiscia-Bérubé	501	Hirwah Rugira
002	Ulrik Sabourin	203	Uladzislau Bleshchyk	502	Raphaël Sirois
003	Mathis Lacelle	301	Tymur Ivanovych Pekar	601	Thomas Michelot
004	Camille Martin	302	Sophia-Rose Rousseau	602	Adesuwa Woghiren
101	Ella Sorg	305-405	Jasmine Biscette		
102	Hagan Mc Manus	401	Maité Boutin		
201	Émily Raiche	402	Arianne D'Amour		

Anglais :

Patrick Bonadie Messier (102), Noam Gautet-Jutras (401), Katherine Rossiter (502)

Musique :

Nolan Routhier (102), Lady Mia Léon Salinas (301), Guillaume Lacasse (502)

Éducation physique :

Clara Michaud (102), Benjamin Bernier (402), Lou-Olivier Charland (601)

Chantal Deslauriers
Directrice



Félicitations à tous.

Les personnes qui intimident les autres le font parfois pour épater ou faire rire leurs amis, ou encore par jalousie ou pour se venger. Sais-tu qu'il est possible d'épater tes amis et d'exprimer tes frustrations sans nuire aux autres? Va voir un adulte spécialisé de ton école (ex. : psychologue, psychoéducateur, travailleur social, éducateur spécialisé). Il va te dire comment faire. Tu dois trouver d'autres façons d'agir, car tes gestes d'intimidation vont se retourner contre toi. Comme tout le monde, tu as la responsabilité :

- de traiter les autres avec respect;
- de reconnaître à chaque personne le droit d'être différent;
- d'accepter les décisions des autres même si elles ne te conviennent pas;
- d'accepter qu'on te dise « non » ou « arrête »;
- de trouver des moyens de mieux gérer ta colère;
- de le signaler dès que tu apprends que quelqu'un se fait malmené;
- de demander de l'aide si quelque chose te semble inacceptable.

Si c'est difficile pour toi de supporter les frustrations et de contrôler ton agressivité envers les autres élèves ou les adultes, demande de l'aide (psychologue, psychoéducateur, éducateur spécialisé, travailleur social, membre de la direction de l'école).

N'oublie pas que la Loi sur l'instruction publique contient maintenant des dispositions pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école, et que tu t'exposes à une série de conséquences si tu continues d'agresser ou d'intimider les autres.

Tu ne dois **jamais** tolérer l'intimidation
et tu dois signaler.

